

L'ANTIQUITE**LA ROMANISATION DE LA GAULE****ETAPE 1 : LA CONQUÊTE**

2ème siècle av. J.-C. - 1er siècle ap. J.-C.

Déjà installés dans la Gaule du Sud, les Romains vont envahir peu à peu vers le nord (avec Jules César) à partir du 2ème siècle.

Durée de l'invasion : moins d'un siècle (entre 125 et 50 avant JC).

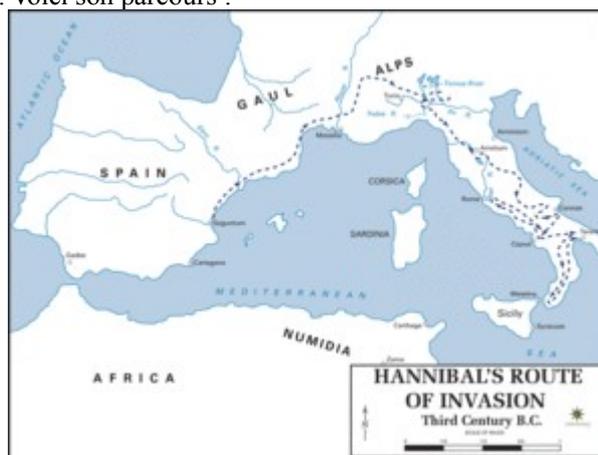
La Gaule à cette époque : un élément essentiel de l'empire romain en Occident.

Pendant que les Celtes envahissent la Gaule au 3e siècle les Romains se heurtent à Carthage au milieu de leur expansion. Ils battent cette ville du nord de l'Afrique en 241. (**guerres puniques**) Hannibal lancera une nouvelle offensive en 218 à travers la Gaule du sud, qui est un centre d'intérêt politique, et commercial.

I. ROME ET LA GAULE DU SUD. LA GAULE TRANSALPINE.

Premières relations de Rome avec la Gaule tout d'abord par l'invasion des Celtes à Rome au 4ème av. JC. Ensuite, rapports commerciaux avec Marseille.

Renforcement des liens avec la Gaule du sud qui est très utile pour la seconde guerre punique en 218 avant JC. Hannibal Barca rencontre peu d'opposition avec les Indigènes et envahit l'Italie du nord par la Gaule en passant par l'Espagne. Voici son parcours :



Bonaparte empruntera le même parcours plusieurs siècles plus tard.

Victoire de Rome à Zama en Tunisie en 202 avant JC. Installation de Rome dans la péninsule Ibérique.

Tableau récapitulatif de cette guerre (merci Wikipédia) et lieux des batailles :

Informations générales	
Date	-218 à -202
Lieu	Italie, Sicile, Hispanie, Gaule cisalpine, Gaule transalpine, Afrique, Grèce
Changements territoriaux	Prise par les Romains de l'ibérie des Barcides et des îles Puniques, la Numidie un allié indépendant de Rome.
Issue	Victoire romaine décisive



Bénéficiaires : aristocrates indigènes. Résultat : **aggravation des différences sociales**.

Invasions germaniques

A partir de 109 av JC, les Cimbres et les Teutons (peuples germaniques) ravagent la Gaule et battent plusieurs armées romaines. Mais ils rencontrent **Marius** à Aix-en-Provence en 102 av JC, après qu'il ait créé un canal maritime (Fos-sur-Mer) pour ravitailler ses troupes par la mer. Ils sont battus.

Les Volques tectosages de Toulouse profitent des troubles et se soulèvent en 108 av JC. Ils sont battus par **Quintus Servilius Caepio** et leurs trésors et temples sont pillés au passage. Vient ensuite l'arrivée de **Caius Julius Caesar**.

II. CÉSAR ET LA GAULE CHEVELUE

Les influences économiques de Rome sont renforcées par la création de la Gaule transalpine.

Marchands et produits Italiens (céramique, vin, huile) importent leurs produits. Ce courant profite aux artisans gaulois.

Mais la Gaule est divisée en cités rivales prises dans un étau entre les germaniques du nord et les romains au sud.

Nomination de **César comme gouverneur de la Gaule transalpine** (la province), qui s'appellera plus tard **Provence**.

LA GAULE ROMAINE



Entre 62 et 60 av JC, les Germains (Arioviste) s'installent en haute Alsace. En 58 av JC, les Helvètes de Suisse décident d'émigrer chez les Santons, à l'Ouest. Ils passent par le territoire des Allobroges, en Provence. César s'y oppose et les repousse vers les cités des Séquanes et des Eduens. Les Suisses font des ravages et César intervient

pour sauver ses alliés. Cette étape est le début de la Guerre des Gaules.

L'offensive de 58 av. JC. (César sauve la Gaule des Germains : 1ère bataille du Rhin)

Défaite des Helvètes près de Bibracte, retour dans leur pays. Des cités Gauloises requièrent et obtiennent l'aide de César contre Arioviste (chef des Germains). César s'installe à Besançon, chez les Séquanes. Négociations ratées, puis victoire sur les germains (qui devront ensuite repasser le Rhin) à Mulhouse. César organise alors ses quartiers d'hiver chez les Séquanes, au lieu de se retirer comme prévu.. et convenu.

La Gaule encerclée. GUERRE DES GAULES.

De 57 à 53 av. JC, César et ses légions s'installent sur les régions périphériques : encerclement de la Gaule.

57 av. JC : soumission des peuples Belges. Les Rèmes (Reims) se rallient à Rome ; autres peuples battus sur les rives de l'Aisne. Rédition des Suessions (Soissons), Bellovaques (Beauvais), Ambiens (Amiens). Plus au nord, César se heurte aux autres peuples, est en difficultés, mais réussit à s'imposer. **Crassus, envoyé en Armorique, ne rencontre pas de résistance.**

56 av. JC : Les Vénètes Vannes se révoltent et surprennent les romains par la qualité de leurs lourds bateaux (voiles en peau, coque en chêne). Ils sont battus tout de même à cause d'une panne de vent. **Crassus soumet les aquitains** et César par à la conquête du nord.

55 av. JC : Cette fois, César traverse le Rhin pour aller rencontrer les Germains, traverse la Manche pour conquérir l'île de Bretagne, mais cette dernière conquête échoue, ainsi qu'en 54.

54 av. JC : La Gaule du Nord résiste. Le chef éburon Ambiorix massacre avec ses troupes douze cohortes romaines. Il assiège le camp de Quintus Cicéron (frère de l'orateur), et les Trévires se révoltent. César sauve Cicéron et mate la révolte.

53 av. JC : Réorganisation de l'armée. Répressions chez les Nerviens et les Éburons. Quartiers d'hivers chez les Sénons, Lingons, et Trévires. Bientôt, ce sera la grande révolte de 52 av. JC.

VERCINGÉTORIX

Vercingétorix est devenu un héros national, un symbole d'unité nationale au 19ème siècle. Mais son personnage est bien moins facile à cerner. La Grande révolte de 52 av. JC commence par Orléans (Cénabum) par le massacre des commerçants italiens. Fils du noble arverne Celtill, **Vercingétorix prend la tête de la révolte.** Aristocrate, il réunit traditionnalistes et conservateurs menacés autant par les romains que par la société gauloise : notamment les druides, menacés par Rome.

Il lance l'offensive. César doit revenir d'Italie, reprend Bourges, et envoie Labiénus à Lutèce.

César échoue devant Gergovie (Arverne). L'échec émoustille les Éduens qui se rallient à la révolte et **Vercingétorix** est confirmé comme **chef des Gaulois.**

César veut défendre avant tout la province. **Vercingétorix lance une cavalerie contre l'armée romaine en marche : Echec puis repli sur Alésia**, en Bourgogne. Ceci constitue la première erreur du chef Gaulois.

Alésia est une place forte idéale. Mais César a l'art du siège : il entoure le site sur toute sa proche périphérie, installe des pièges, et enfin, contrôle toute la place en peu de temps. Vercingétorix doit se rendre. Il sera exécuté à Rome en 46 av. JC. ***Voir la représentation d'Alésia page suivante, avec les photos d'une reconstitution des pièges de César.***

III. L'ACHÈVEMENT DE LA CONQUÊTE ET LES DERNIÈRES RÉVOLTES

La défaite de la Gaule après 8 années de guerre mêlant pillages, massacres et destructions l'amena à verser 40 millions de sesterces à César, qui l'aidèrent constituer une armée capable de prendre Rome.

De 49 à 31 av. JC, Rome entre dans un cycle de guerres civiles : entre César et Pompée, entre Octave et Antoine. Première victime de Gaule : Marseille qui avait choisi le camp de Pompée, perd territoires et privilèges. Octave Auguste et les empereurs du 1er siècle devront finir de conquérir la Gaule.

Les Trophées d'Auguste (31 av. JC à 14 ap. JC).

Il empêche les soulèvements. Après la révolte d'Aquitaine, fait édifier un trophée de victoire à Saint Bertrand de Comminges (Pyrénées). Mais doit assurer relation entre Gaule et Italie en contrôlant les Alpes. Il entreprend la conquête de l'ensemble des Alpes de 16 à 14 av. JC. Succès = trophée de La Turbie, au-dessus de Monaco, installé en 7-6 av. JC, qui représente la limite officielle entre la Gaule et l'Italie.

Ces deux trophées exaltent la force des armes de Rome.

L'obstacle germanique.

Auguste projette de conquérir la Germanie. Il conçoit d'étendre l'empire jusqu'à Elbe. Le Germain Arminius anéantit les trois légions du légat Varus en 9 après JC. Ce projet tombe à l'eau. **Les régions rhénanes constituent à la fois les limites de la Gaule et de l'Empire.**

Les sursauts de la noblesse gauloise.

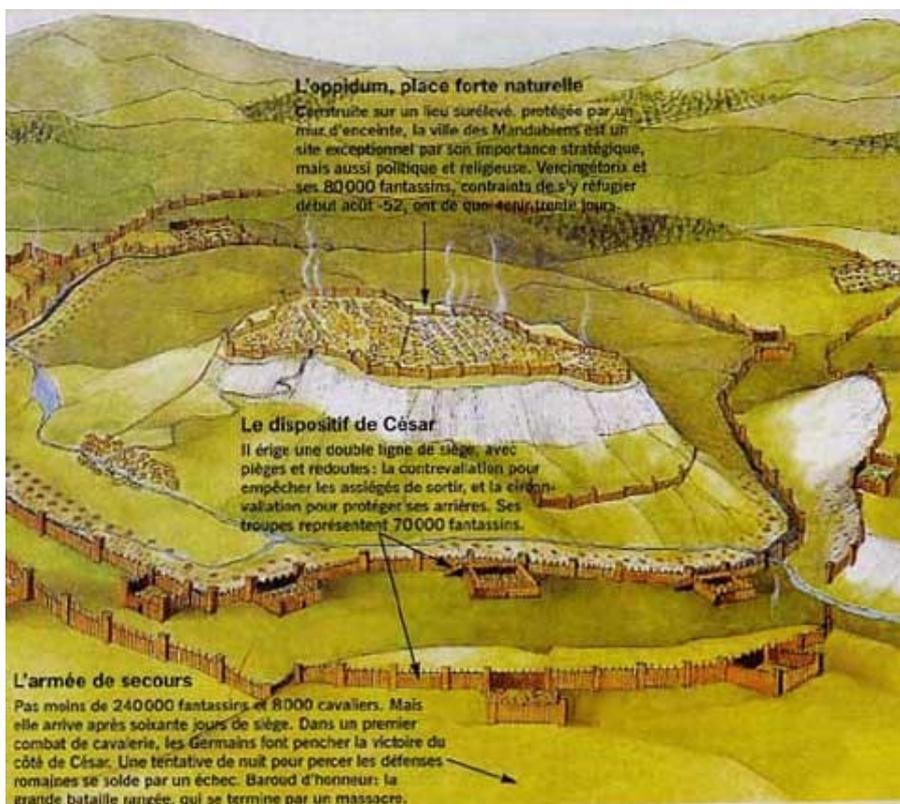
Guerre menée sur le Rhin par Rome est coûteuse. Tibère, successeur d'Auguste, augmente les impôts des Gaulois. EXPLOITATION ECONOMIQUE de la Gaule : confiscations de terres, recensements, augmentation des impôts = endettement des Gaulois. **Tibère hostile envers les druides. Suivra opposition au pouvoir romain.** Série de révoltes en 21 ap. JC : Loire, Angers, Tours puis Eduens, Trévires. Les chefs qui se révoltent sont des aristocrates gaulois romanisés (comme l'a été Vercingétorix). Les révoltes sont matées, et même Sacrovir qui avait pris Autun est écrasé par les romains, et se suicidera.

L'échec d'un empire des Gaules

Ensemble de troubles : problème germanique, succession impériale, révoltes intérieures. Fin du règne et mort de Néron installeront une période de crise. Conflits de candidats au trône : ceci profite aux révoltes. Maric, (chez les Éduens), se proclame libérateur et entraîne les gens des campagnes. **La noblesse éduenne et l'armée romaine collaborent pour écraser le soulèvement populaire, premier exemple des révoltes paysannes en France.**

Vitellius, légat de légion proclamé empereur par ses troupes. Les Germains menés par Civilis, se révoltent et retiennent un passage par le Rhin. Vitellius est tué. Des Gaulois de la cité de Trévires (Tutor, Classicus) et de Lingon (Julius Sabinus) proclament **l'empire des Gaules sur le Rhin.** Mais les délégués des cités gauloises refusent et affirment leur fidélité à Rome. **La noblesse gauloise choisit la paix romaine.**

A partir de Vespasien, et de l'échec de la révolte, la Gaule s'engage dans une profonde intégration au monde romain : paix et prospérité assurées pour un siècle.



LA ROMANISATION DE LA GAULE

ETAPE 2 : LES NOUVEAUX POUVOIRS

1er siècle av. J.-C – 1er siècle ap. J.-C.

Culte impérial, apprentissage du droit romain.. L'emprise de Rome sur la Gaule se renforce. Rome fonde des cités, renouvelle les structures. A partir d'Auguste : Provinces délimitées. Rome tente une cohésion du pays, et une domination grâce à l'utilisation des anciens notables gaulois.

I. LE SYSTÈME PROVINCIAL

Les conditions générales

Développement d'un réseau de cités : création de colonnies romaines dans la Gaule du Sud. A Narbonne : nouveaux colons vétérans de l'armée de César en 45 av. JC. A l'origine de Béziers, Fréjus, Arles et Orange : vétérans d'Auguste ou de César. Nîmes = colonnie.

En 43 av. J.-C. : création de Lyon (Lugdunum) par Lucius Munatius Plancus. A cette époque de nombreuses cités sont fondées : Autun, Angers, Tours.. Parfois les peuples sont liés par des traités, d'autres sont libres (Arvernes). Les peuples vaincus gardent ainsi des privilèges, en état fédérés. Leurs avantages fiscaux disparaissent sous Tibère.

A partir de 27 av. JC : recensements pour apprécier population et fortune. Répartition taxes et impôts.

Agrippa gendre d'Auguste trace les réseaux routiers. Lyon point de départ d'un ensemble de routes tracées dans toute la Gaule.

La province de Narbonnaise

En 27 av. JC (toute la Gaule est alors contrôlée par l'empereur): la gestion des provinces est partagée entre le Sénat de Rome et l'empereur.

En 22 av. JC : la Gaule Transalpine est donnée au Sénat par Auguste. Elle devient Gaule narbonnaise. Y vivra alors un proconsul qui en sera gouverneur.

Les Trois Gaules (Tres Galliae) : nom de la Gaule chevelue sous Auguste.

Chacune est dirigée par un gouverneur désigné par empereur (ancien prêtre sénateur) pour 3 ans. Nommés **légal d'Auguste propréteur**.

Gaule avant l'invasion de César :



Les 3 Gaules, durant l'apogée de l'occupation.



Lyon est alors Capitale des trois Gaules. Il y a trois provinces : l'Aquitaine, La Lyonnaise, et la Belgique.

Les Germanies.

En 90 ap. JC, Domitien crée deux provinces de Germanie : la supérieure et l'inférieure. Cologne est capitale de cette dernière. Mayence est la capitale de la supérieure, au territoire plus vaste.

Entre le Rhin (à l'est) et le Danube : zone de colonisation ouverte aux Gaulois, les champs Décumates.

Les provinces alpestres

Les Alpes maritimes, les Alpes cottiennes, les Alpes grées : leur gouvernement fut confié à l'époque à un chevalier avec le titre de procurateur.



La France actuelle correspond à 9 provinces antiques : les 3 Alpes, les 2 Germanies, les 3 Gaules, et la Narbonnaise. A l'époque, la langue latine est devenue la langue officielle, et s'est largement diffusée.

II. LA RÉALITÉ POLITIQUE : LACITÉ

L'horizon politique du Gaulois est la cité dont il dépend, c'est sa patrie en dehors de Rome. La province ? Une notion lointaine !

Trois catégories de statut

1. La cité pérégrine : concerne les **peuples maintenus à l'écart du droit romain ou latin**. Soumis à fiscalité impériale et loi provinciale. Ne possède que la citoyenneté locale. Ne peuvent épouser que des personnes de même statut et faire commerce uniquement par intermédiaire d'un citoyen romain ou latin. **A l'origine : statut prédominant en Gaule**. Cependant dès le 1er siècle ap. J.-C., un grand nombre ont accès au droit romain.
2. La cité de droit latin : citoyens avec **mêmes droits civils que les citoyens romains, mais pas les mêmes droits politiques**. Paient les impôts impériaux mais n'ont pas accès aux magistratures romaines, ni au Sénat de Rome. En revanche, les magistrats de ces cités (et leur famille) reçoivent à leur retraite la citoyenneté romaine. L'empereur Hadrien étendit ce droit à l'ensemble du conseil de la cité.
3. La cité de droit romain : les **citoyens ont les mêmes droits que ceux de Rome**. Cités assujetties aux impôts directs, sauf si elles ont acquis le *droit italique* (leur sol est considéré comme sol Italien) comme Lyon et Vienne.
Certaines cités reçoivent le titre envié de colonie romaine : Autun, ou Die.

Les structures de la cité

Comme Rome, chaque cité dirigée par magistrats et conseil municipal. Le conseil ou curie forme l'ordo decurionum. Y ont accès les citoyens les plus fortunés. Désignés pour 5 ans par 2 ou 4 magistrats (qui établissent la liste des citoyens). L'ordo gère la cité. Il confie le pouvoir exécutif à des magistrats.

L'intégration des notables

La fortune est la condition du pouvoir. Cependant, Claude (en 47/48 ap. J.-C) émet le désir de concéder l'accès aux magistratures romaines à tous les citoyens romains de Gaule, y compris dans les cités latines.

Les Eduens ont été les premiers à recevoir ce droit, en vertu de l'ancienneté de leur alliance à Rome.

Au cours du 1er siècle, la noblesse gauloise s'intègre donc de + en + au pouvoir romain. Viendront des problèmes de relations et de cohésion entre la province (création romaine) et la cité (la celte de la Gaule indépendante).

III. LES FORCES DE COHÉSION

La cohésion du système provincial repose sur trois catégories de personnages.

1. Le soldat

Le soldat participe à la conquête, mais également à la construction : ponts, routes. Après la guerre, il devient le garant de la paix. L'armée des Gaules principalement stationnée du côté du Rhin. Une frontière fortifiée est établie devant le monde germanique : le limes avec fortins, fossés, palissades.



Dans les autres provinces, la présence militaire est discrète. Elle est inexistante en Narbonnaise. 1000 hommes (la 13^{ème} cohorte) surveillent l'atelier monétaire de Lyon.

2. L'administrateur

Partage entre le gouverneur qui assure la présence de Rome au coeur du pays (missions de protection de la province, maintien de la paix et respect des lois, assises judiciaires) et le procurateur. Ce dernier, en binôme, supervise l'ensemble des services (tâches d'organisation de la fiscalité directe – appelé le tribut, impôt sur le sol et les richesses-, surveillance des revenus des domaines impériaux...). Les impôts indirects (droits de douane, taxe sur les marchandises, taxe sur les héritages) sont confiés à d'autres procurateurs. Les notables des cités sont responsables de la bonne rentrée des impôts.

3. Le prêtre

Un besoin de cohésion religieuse et morale nécessite la diffusion du culte impérial. Double démarche :

a) A l'intérieur de la cité.

Des élites locales offrent des dédicaces et des autels. Organisation de cérémonies destinées à honorer le contenu religieux de la fonction impériale. On construit des temples dédiés à Rome et à la famille de l'empereur. Maison carrée (Nîmes), temple d'Auguste et de sa femme à Vienne. Le flamme (un notable), assure le service des cultes.

b) Sur l'ensemble de la province.

En 12 av. J.-C, à Lyon, fondation de l'autel de Rome et d'Auguste. Le 1^{er} août (victoire d'Auguste sur Antoine et Cléopâtre), les délégués des cités des trois Gaules viennent témoigner de leur fidélité à l'empereur sous la présidence du sacerdos, prêtre à l'autel du Confluent.

L'empereur Vespasien fixe le règlement du culte provincial de Narbonne.

Le système de pouvoir reposant sur la fortune, instauré par les romains, est un des rares exemples d'un peuple vainqueur qui laisse le vaincu non seulement participer à la vie politique du pays conquis, mais aussi obtenir les mêmes droits, évolution consacrée par l'édit de l'empereur Caracalla, en 212 ap. JC, qui transforme tous les hommes libres du monde romain en citoyens romains. Pour la Gaule, cette attitude, qui put se maintenir pendant quatre siècles, permit l'épanouissement d'une civilisation originale.